

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Montreuil

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Montreuil doit pérenniser l'échange avec les diverses associations et professionnels en lien avec le développement du vélo à Montreuil (e.g. OhCylco, le Vélo-Ecole de Montreuil, Paris en Selle, le Collectif vélo Ile de France) par la tenue de comités vélo trimestriels.

Ces comités sont une opportunité pour les élus et les services techniques de la mairie de recevoir un retour et des avis sur les projets d'aménagement, afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des usagers.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Sur les axes à forte circulation, les pistes cyclables protégées sont essentielles pour permettre à chacun de faire du vélo dans Montreuil, sans risque et sans stress. Il s'agit d'assurer un sentiment de sécurité au cycliste tout au long de son trajet ce qui est la condition indispensable de la pratique. Un réseau vélo structurant est donc nécessaire, avec aménagement de lignes complètes, aménagées délibérément et non pas seulement par tronçon au gré des opportunités.

Les 5 critères essentiels de ce réseau sont :

1. Une séparation physique entre les flux motorisés et les vélos
2. Une largeur confortable, facilitant le dépassement (infrastructure capacitaire)
3. Un aménagement des intersections intuitif et sûr, cohérent avec la priorité prévue
4. Une continuité d'itinéraire, avec une signalétique d'orientation intuitive
5. Un réel confort de circulation (revêtement et girations confortables)

Les trois principaux axes à aménager sont :

- ① L'axe reliant Croix-de-Chavaux à la porte de Montreuil
- ② L'axe reliant Croix-de-Chavaux à la porte de Bagnolet
- ③ L'axe reliant Croix-de-Chavaux au haut Montreuil

NB : le carrefour de la Croix-de-Chavaux doit lui aussi faire l'objet d'un réaménagement complet, assurant une bonne connexion des 3 axes cyclables structurants proposés.

Nous souhaitons que les candidats s'engagent à ces premières réalisations concrètes dans les deux premières années de leur mandat pour rendre Montreuil cyclable rapidement.

Cette proposition est illustrée dans notre manifeste.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°3 :

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Afin de progresser par étape nous demandons, suite à une étude de circulation et un travail de concertation avec les habitants, lors des deux premières années de mandature la modification des plans de circulations sur les 2 zones suivantes :

- ① Bas-Montreuil – République / Bobillot / Solidarité Carnot, car ce projet est demandé par de nombreux habitants et serait prêt à être porté conjointement par la ville de Vincennes.
- ② Villiers-Barbusse et Signac, un zone géographique relativement résidentielle et pavillonnaire qui ne devrait pas être abandonnée à un trafic de transit important, en conséquence de la

fermeture de l'autoroute A186.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°4 :

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Montreuil doit améliorer son offre actuelle en optimisant la localisation de ces Véloboxes, et en augmentant leur nombre sur son territoire

Action n°5 :

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les abords des passages piétons de Montreuil sont des emplacements idéaux pour la création de zones de stationnement vélo.

L'installation d'arceaux vélo sur les cinq à dix mètres en amont et en aval de chaque passage piéton offre un stationnement vélo à la fois abondant et facilement repérable pour les cyclistes : plus besoin de tourner en rond pour trouver une place pour son vélo !

Implanter du stationnement vélo aux abords des passages piétons est également stratégique pour la sécurité des piétons qui les empruntent. Remplacer le stationnement auto et deux-roues motorisés par du stationnement vélo permet de sécuriser les piétons en leur permettant de mieux voir et d'être mieux vus.

Promouvoir une culture vélo

Action n°6 :

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Il est important d'assurer l'égalité de tous devant la mobilité et pour cela promouvoir l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge et auprès des adultes. Alors que savoir rouler à vélo, autant que savoir conduire, devient une compétence essentielle pour « vivre la ville », certaines personnes, sur-représentées dans les quartiers populaires de Montreuil n'ont pas appris à faire du vélo étant jeunes et ne sont donc pas en capacité d'apprendre à leurs enfants à se déplacer à vélo. Montreuil et le 93 doivent initier les jeunes et les adultes le désirant à la pratique du vélo, comme cela s'est déjà fait dans d'autres départements. Cela passe par la mise en place du « Savoir rouler à vélo à l'école » en lien par exemple avec la vélo-école de Montreuil.